

CALENDRIER du 1 Février au 9 Février 2014

N° 885

Samedi 1^{er} février	Sainte Brigitte	Jeudi 6 février	Saint Paul Miki et ses compagnons
09 h 30	Formation sur le Catéchisme de l'Eglise Catholique ouverte à tous au presbytère		Doyenné à VALRÉAS
10 h 30	Messe aux Capucins à VALRÉAS préparée par Marie-Jeanne et Marcel	08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS à l'intention des défunts de la famille LAGARDE
15 h 00	Assemblée Générale des Pénitents à la salle Cardinal Maury	14 h 00	Adoration, cénacle et chapelet à l'église de VALRÉAS
17 h 45	Messe à l'église de GRILLON	15 h 00	Etude Biblique Œcuménique au presbytère
19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts Edith CARRAUD (6 ^{ème} anniversaire de son décès) et du Père GLEYZE	17 h 00	Réunion des prêtres et diacres
		19 h 00	Rencontre de l'équipe Notre-Dame chez Marie Claude et Claude COPPIN
Dimanche 2 février	Fête de la Présentation du Seigneur	Vendredi 7 février	Sainte Eugénie
	Journée Mondiale de la Vie Consacrée	09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS à l'intention des défunts de la famille BOIVINET
09 h 30	Messe à l'église de RICHERENCHES	18 h 00	Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN précédée du chapelet
10 h 45	Messe à l'église de VISAN	20 h 30	Répétition du Chœur Saint Joseph
10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts Marthe PLEYNET, Edith CARRAUD, Marcelle et Emile BERNARD, Jean FERRI-BONNET, Monique PAYS et familles COURSANGE-CLEMENT	Samedi 8 février	Sainte Jacqueline
Lundi 3 février	Saint Blaise	10 h 30	Messe aux Capucins à VALRÉAS préparée par Michèle et Jean-François
17 h 00	Adoration à l'église de GRILLON (dans la sacristie à gauche du Chœur)	17 h 45	Messe à l'église de VISAN
17 h 00	Chapelet chez Madeleine CHARRANSOL à RICHERENCHES	19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS animée par l'Aumônerie et la Catéchèse à l'intention de Juliette et Gaston BROCHENIN
17 h 00	Rencontre de l'équipe liturgique d'Edith LEPOIVRE	Dimanche 9 février	5^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS à l'intention des défunts de la famille REVOUL et une intention particulière	09 h 30	Messe à l'église de RICHERENCHES
19 h 00	Groupe d'oraison à salle C^{al} Maury à VALRÉAS	10 h 45	Messe de la fête patronale à l'église de GRILLON suivie de la procession de Sainte Agathe jusqu'à la Maison des Chrétiens puis de l'apéritif et du repas partagé à l'intention du défunt Marcel RIEU (3^{ème} anniversaire de son décès)
Mardi 4 février	Sainte Véronique	10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS, Action de Grâce pour les 64 ans de mariage de Suzanne et Léopold MARIN, à l'intention des défunts Marcelle BERNARD, Abel, Olga et Bernard MARIN, Pierre POUIZIN (3 ^{ème} anniversaire de son décès), Antonio LAGO (4 ^{ème} anniversaire de son décès), Albert CHEYRON (5 ^{ème} anniversaire de son décès), et Louis CAVALLI (10 ^{ème} anniversaire de son décès)
13 h 30	Démontage de la crèche à VISAN		
15 h 30	Chapelet à l'église de RICHERENCHES		
17 h 30	Rencontre de la Conférence de St Vincent de Paul au presbytère		
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS à l'intention des défunts de la famille ALLIER		
Mercredi 5 février	Sainte Agathe		
08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention des défunts de la famille NICOLAS		
10 h 30	Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30 à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS avec le Père PAWEL suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00		
15 h 00	Rencontre de l'équipe de quartier à VALRÉAS chez Elise et Georges JAMBOIS		
20 h 30	Rencontre de l'équipe de quartier à VALRÉAS chez Suzanne et René SOURDON		
20 h 30	Rencontre de l'équipe Notre-Dame chez Catherine et Yves DESCOUR		

« Syméon prit l'enfant dans ses bras et il bénit Dieu »

Luc 2,28



Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - VALRÉAS - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04.90.35.02.59.

EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 885 – 14.02.01

OBSÈQUES : à VALRÉAS, Marthe BLANC née COURTOIS 89 ans, Raymonde BURLE née MICHAUD 84 ans.
Nous les portons dans nos prières avec leurs familles et leurs proches.

PRIÈRE D'ORAISON : le lundi 3 février à 19 h 00 à la salle du C^{al} Maury à VALRÉAS avec le Père François-Régis WILHÉLEM, professeur au Studium de Notre-Dame de Vie. **Au programme** : enseignement, pratique à la chapelle de l'hôpital et repas partagé.

LA CRÈCHE BLANCHE : le cycle de 40 jours qui commence le soir de Noël et qui se prolonge jusqu'au 2 février, s'enracine profondément en Provence, avec toute une série de traditions propres, dont une certaine renaissance actuelle se doit de ne pas perdre les racines et la symbolique résolument évangélique. **C'est le 2 février que prend place, éphémère mais chargée de pédagogie visuelle et de sens spirituel, « la crèche blanche »**. La coutume veut que la crèche de Noël traditionnelle soit remplacée par l'illustration du passage de l'Écriture qui relate la cérémonie juive, 40 jours après la naissance d'un garçon premier-né, où Jésus fut présenté à Dieu son Père, dans le Temple de Jérusalem. Il y est proclamé « **Lumière des Nations** » par le prophète Siméon, **d'où la fête de la Chandeleur ou fête des Lumières**. Les bases scripturaires en sont : Lévitique XII, 1-8 ; Exode XII, 2-11 ; Saint Luc II, 22-33.

Pourquoi ce nom de « crèche blanche » ? La raison en est qu'on tendait des draps blancs pour masquer la crèche de Noël pas encore démontée ; ces draps servaient alors de fond à la reconstitution de la présentation du Seigneur au Temple, avec des personnages spécifiques ou des santons que l'on rhabillait spécialement pour la circonstance. Tout ceci pour mieux évoquer « **la Rédemption copieuse, abondante, surabondante, magnifique et excessive** » (Saint François de Sales). **Celles de GRILLON et de VALRÉAS seront visibles du 2 au 9 février !** Venez vite la voir avant que les santons ne retrouvent dans leur emballage, un repos bien mérité !

PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE : fêtée donc le 2 février, appelée aussi « Fête de la Chandeleur », « Fête des Chandelles » constitue une invitation à faire resplendir partout la Lumière du Christ Sauveur ! **Les messes de cette fête débiteront avec la bénédiction des cierges verts de la Chandeleur**. Depuis 1997, le 2 février est aussi la **journée de la vie consacrée**.

SAINTE AGATHE : la communauté paroissiale de GRILLON fêtera sa Sainte Patronne, le dimanche 9 février, à la messe célébrée à 10 h 45. À l'issue de la messe, Saint Agathe sera portée en procession jusqu'à la Maison des Chrétiens où sera servi un apéritif offert par la Paroisse puis le repas sera partagé (**1 mets pour 4 et apportez vos couverts**). Agathe morte en 251, vierge et martyre, est la sainte patronne de GRILLON. La messe à VISAN sera donc célébrée le samedi 8 février à 17 h 45 !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÉNITENTS : le samedi 1^{er} février à 15 h 00 à la salle Cardinal Maury de VALRÉAS.
Cette année, la Maintenance des Pénitents se tiendra les 17 & 18 mai à VALRÉAS !

LA CONSOLATION D'ISRAËL : « cette année, c'est un dimanche que nous célébrons la Présentation de Jésus au Temple. Avant celle de son baptême et celle de la Transfiguration qui annoncera sa résurrection, **c'est une autre théophanie**, une autre manifestation de Dieu au monde, dans la personne de ce petit enfant juif qu'il a choisi d'être. Mais **cette théophanie passe par deux vieillards**, un homme et une femme, qui témoignent de ce qu'ils ont reconnu après l'avoir si longtemps attendu, eux, les porte-parole dans nos Écritures chrétiennes de l'attente du « Petit reste » d'Israël.

D'Anne, 84 ans, « *ne s'éloignant pas du Temple, servant Dieu nuit et jour dans le jeune et la prière* », nous n'entendons pas les paroles, mais seulement « *qu'elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient le rachat d'Israël* ». C'est en cela qu'elle était « prophète » - nous dirions qu'elle **évangélisait, comme nous en avons reçu mission, en allant à la rencontre des cœurs qui cherchent Dieu**. Mais nous avons par contre les paroles du vieillard Siméon, un « *homme juste et pieux, attendant la consolation d'Israël* ». C'est parce que l'Esprit Saint était sur lui - celui que Jésus nommera le Paraclet, le « Consolateur » - qu'il dit, avec des mots humains, ce qu'ont vu les yeux de son cœur. Ils ont vu le Messie du Seigneur, « *lumière pour éclairer les nations et gloire de son peuple Israël* ». **Curieuse « consolation », qui consiste, non à se replier sur soi pour apaiser son chagrin, mais à témoigner de cette « consolation » au monde entier**, qui n'éprouve pas forcément le besoin d'être consolé !

Et voilà pourquoi cet enfant sera signe de contradiction : à la fois attirant et repoussant, car, à travers sa mort librement acceptée, en même temps que sa naissance, Jésus nous renvoie à notre propre mort qui est inévitable. **Or, nous ne voulons pas mourir et, à choisir, nous préférons, instinctivement, plutôt donner la mort que la subir, comme cela se vit, au grand jour, dans tout acte violent, mais aussi, dans la solitude à laquelle semble vouloir nous condamner le Législateur, dans les cas d'avortement ou d'euthanasie.**

La consolation d'Israël, destinée en fait au monde entier, c'est cette traversée de notre mort, qui passe par la croix, mais qui nous ouvre à la lumière de la Vie. » Jean MALLEIN

TRIBUNE DU CARDINAL PHILIPPE BARBARIN : ni « jusqu'au-boutistes », ni « à-quoi-bonistes », les chrétiens n'ont « pas d'obligation de résultats », ils ne sont pas envoyés pour « gagner », mais pour « témoigner ». « **Au soir de notre vie, nous ne serons pas jugés sur nos victoires, mais sur l'amour, et selon un seul critère, essentiel, celui de notre attitude vis-à-vis des plus petits** », rappelle le cardinal. « **Faut-il continuer à prier, parler, agir et à se manifester ? Oui, et ce au nom même de l'Évangile du jugement dernier** que l'on pourrait prolonger ainsi : 'J'ai été privé d'un de mes parents dès ma naissance, et vous ne vous êtes pas manifestés !' » Pour le cardinal, « le changement de civilisation annoncé par Christiane TAUBIRA se joue maintenant, spécialement dans le cadre de la loi 'famille'. Elle ne parlera ni de GPA ni de PMA, mais on sait que, chassées par la porte officielle, ces questions rentreront par la fenêtre des amendements ». Or, « si l'accès à la PMA et à la GPA est ouvert, c'est toute la filiation qui se trouvera bouleversée et désorientée. Pour la première fois verra le jour une génération d'enfants privés intentionnellement de l'un de leurs parents ».

Remerciant « tous les veilleurs » qui « aident à rester vigilants », le cardinal conclut : « **Pour les enfants sans naissance, sans parents, sans voix, pour les personnes sans âge, sans avenir, pour les sans-papiers, sans pays, sans domicile fixe... et pour tous les 'sans' qui sont nos prochains d'aujourd'hui, la parabole du Bon Samaritain m'interpelle : moi, Philippe, prêtre, je ne peux pas 'passer mon chemin' !** »